

LA CATARACTE



En vue d'une chirurgie

Hôpital Maisonneuve-Rosemont

5415, boul. de l'Assomption
Montréal QC H1T 2M4
Téléphone: (514) 252-3400
www.maisonneuve-rosemont.info

Tous droits réservés
©Lyne Robert; HMR, 2003

CP-OPH-012

Pour vous, pour la vie

Traitement

Le traitement chirurgical consiste à extraire le cristallin pour le remplacer par une lentille intraoculaire (intérieur de l'œil) souple ou rigide.

Le coût de la lentille rigide est défrayé par le gouvernement. Pour ce qui est de la lentille souple, vous devrez en assumer le coût.

Cependant, si la lentille souple est requise pour des raisons médicales, vous n'aurez pas à défrayer ce montant. L'ophtalmologiste en discutera avec vous.

D'une durée approximative de 60 minutes, cette chirurgie se fait sous anesthésie locale par application de gouttes ou par injection.

Pré-requis pour la chirurgie

Une biométrie est **essentielle** avant l'opération. Cet examen permet d'établir la force et le diamètre de la lentille intraoculaire vous convenant.

Un rendez-vous vous sera attribué pour cet examen. Il est important de vous y présenter.

Si votre état de santé l'exige, un bilan de santé sera demandé ainsi que certains autres tests.

Si des tests sont demandés, vous devrez obligatoirement les passer avant votre chirurgie.

Ces pré-requis sont essentiels et doivent obligatoirement être faits afin d'être prêt pour votre chirurgie.

N.B. Ces tests peuvent exiger un deuxième ou troisième déplacement pour vous, mais ils doivent absolument être faits afin de permettre la chirurgie.